

Conditions du Service de Passerelle Shift4

VERSION 1 : EN VIGUEUR À COMPTER DU 9
SEPTEMBRE 2024

pour les Commerçants bénéficiant de Services d'Acquisition avec Présentation de la Carte
(Card Present) avec un Partenaire PMS/POS

1. Les présentes Conditions du Service de Passerelle (« Conditions ») s'appliquent lorsque vous, le Commerçant, concluez le Contrat de Services d'Acquisition avec nous, Shift4, afin de bénéficier de Services d'acquisition en signant le Formulaire d'Adhésion du Commerçant, en lien avec les services fournis par un Partenaire PMS/POS. Les termes en majuscules qui ne sont pas définis dans les présentes Conditions ont le sens qui leur est donné dans les Services d'Acquisition - Conditions Applicables.

2. Définitions :

2.1. « Équipement » désigne le clavier PIN et tout autre matériel ou logiciel qui pourrait vous être fourni en dehors des Services d'Acquisition.

2.2. « Passerelle » désigne la connectivité de passerelle que nous fournissons pour vous permettre de vous connecter à l'Acquéreur et de traiter les paiements en ligne.

2.3. « PMS » désigne Property Management System, c'est-à-dire le système qui gère tout ou partie des sous-systèmes dans un environnement hôtelier, y compris, sans s'y limiter, les opérations Point of Sale System à la réception d'un hôtel, y compris tout matériel pertinent.

2.4. « POS » désigne le Point of Sale System, un système informatique qui, entre autres opérations, facilite le transfert de biens ou de services entre un Commerçant et un Titulaire de Carte. Ce système calcule normalement le montant dû par le titulaire de la carte, propose des options de paiement et inclut tout matériel pertinent. Ce système émet également normalement un reçu pour la transaction. Cela inclut également la partie Traitement des Paiements des solutions de Planification des Ressources d'Entreprise (« ERP »).

2.5. « **Partenaire PMS/POS** » désigne un partenaire qui vous fournit des services PMS et/ou POS

2.6. « **Logiciel** » désigne l'« **Universal Transaction Gateway** » (« UTG »), un produit logiciel qui fonctionne uniquement en conjonction avec la Passerelle afin d'assurer l'intégration entre la Passerelle et le PMS et/ou le POS. UTG agit comme un logiciel VPN assurant la sécurité des

transactions entre le PMS ou le POS et notre centre de traitement Passerelle ; il fournit également une technologie de livraison garantie assurant que les transactions entre le PMS et/ou le POS et le centre de traitement Passerelle ne sont pas perdues ou dupliquées en raison de problèmes sur Internet. UTG peut faciliter le contrôle des dispositifs de paiement pour le PMS ou POS. Le contrôle des dispositifs par UTG est limité aux dispositifs répertoriés sur notre site web : www.shift4.com. UTG peut fournir une autorisation de remplacement en cas d'interruption de la connexion Internet avec le centre de traitement Passerelle. Pour la plupart des intégrations, UTG est tenu d'utiliser le service de Passerelle. Dans le cas des sites web, il est recommandé à UTG d'utiliser la Passerelle. Bien qu'UTG soit souvent utilisé dans un établissement individuel connecté à votre PMS ou POS situé sur place, aux fins du présent Contrat, un ou plusieurs systèmes UTG doivent être le PMS ou le POS à intégrer à la Passerelle.

3. Licence logicielle limitée

3.1. Nous vous accordons une licence non exclusive, non transférable, libre de redevance, sans droit de sous-licence, pour utiliser le Logiciel, la Passerelle et UTG (y compris toutes les mises à jour et modifications, améliorations de base et corrections d'erreurs y afférentes), ainsi que toute la documentation, pendant toute la Durée, sous réserve des conditions, restrictions et limitations énoncées dans le présent Contrat, en interne et en conjonction avec l'Équipement.

3.2. Le cas échéant, nous vous accordons, sous réserve des limitations et autorisations énoncées dans le présent Contrat, un droit non exclusif, non transférable (sauf stipulation contraire dans les présentes) et révocable d'utiliser les Services SaaS, i4Go, 4Word et le Logiciel Sous Licence (y compris toutes les mises à jour, modifications, améliorations de base et corrections d'erreurs y afférentes), ainsi que toute la documentation, pendant toute la Durée. Votre utilisation de notre Passerelle est limitée aux actes conformes au présent Contrat et à la documentation.

3.3. Vous acceptez que nous conservions tous les droits, titres et intérêts relatifs à la Passerelle et au Logiciel, sauf dans les cas prévus dans le présent Contrat. Aucun droit d'utiliser, de copier, d'afficher ou d'imprimer la Passerelle ou la documentation, en tout ou en partie, n'est accordé, sauf dans les cas expressément prévus dans le présent Contrat. Vous acceptez que cette concession de droits ne vous autorise pas à concéder en sous-licence l'utilisation de la Passerelle à toute personne ou entité.

3.4. Nous nous réservons tous les droits non accordés en vertu des présentes. Vous ne pouvez pas modifier, procéder à de la rétro-ingénierie, décompiler ou désassembler le Logiciel, ni tenter de toute autre manière d'en extraire le code source. Vous ne pouvez pas fabriquer, copier, concéder en

sous-licence, distribuer, reproduire, transférer ou céder de quelque manière que ce soit des copies du Logiciel. Aucune disposition du présent Contrat ne vous confère un droit de propriété ou un titre sur le Logiciel, le code source et la documentation associée. Vous reconnaissez que le fonctionnement du Logiciel est subordonné à la mise à disposition, à vos frais exclusifs, d'un réseau sécurisé et disponible en permanence. La présente licence prendra fin immédiatement à l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat, ou à la résiliation du contrat d'acquisition. La présente licence ne constitue pas une licence sur quelconques marques, marques de service, noms commerciaux ou logos, et n'inclut aucun logiciel autre que le Logiciel. Nous nous réservons le droit d'amender ou autrement modifier la présente licence à tout moment, moyennant notification à votre égard. L'utilisation du Logiciel après l'entrée en vigueur d'un amendement ou d'une modification vaut acceptation de celui-ci.

4. Responsabilité et indemnisation

4.1. Nous nous engageons à vous indemniser, à vous défendre et à vous dégager de toute responsabilité en cas de réclamation ou d'action d'un tiers alléguant que la Passerelle enfreint un brevet, un secret commercial, un droit d'auteur ou une marque détenu par une telle partie (ci-après les « Actions en Contrefaçon »). Nous ne serons pas responsables des dommages-intérêts qui vous seraient imposés pour contrefaçon de brevet dans la mesure où la Passerelle n'est pas reconnue comme étant à l'origine de la contrefaçon. Nous prendrons en charge tous les coûts, dommages, pertes, jugements, frais et honoraires d'avocat raisonnables qui en découlent, à condition que : (i) nous soyons informés sans délai par écrit d'une Action en Contrefaçon ; (ii) nous ayons le contrôle exclusif de la défense et du règlement ; et (iii) vous coopériez avec nous dans le cadre de cette défense. Nonobstant ce qui précède, vous pouvez décider de faire appel à un avocat de votre choix et à vos propres frais, et vous disposerez alors d'un contrôle raisonnable sur la défense et le règlement de toute action vous concernant directement. Si vous faites appel à un avocat de votre choix, nous ne contribuerons qu'aux règlements que nous approuvons, mais nous ne refuserons pas notre approbation de manière déraisonnable.

4.2. À la suite d'une notification d'une action en contrefaçon, nous pouvons, à nos frais, sans toutefois y être tenus, vous accorder le droit de continuer à utiliser la Passerelle, ou toute partie de celle-ci, présumée être en violation, ou, sans y être tenus, remplacer ou modifier la Passerelle, ou toute partie de celle-ci, afin qu'elle ne soit plus en violation. Si nous choisissons de remplacer ou de modifier la Passerelle, ou toute partie de celle-ci, ce remplacement devra, dans une mesure substantielle, respecter les spécifications fournies ou mentionnées dans les spécifications

fonctionnelles d'origine applicables à toute version ultérieure de la Passerelle que vous avez obtenue en vertu des présentes.

5. Garanties

5.1. Nous garantissons que notre système et nos centres de données répondent aux exigences de sécurité de la norme PCI DSS telles que définies par le Conseil des Normes de Sécurité PCI. Nous garantissons en outre que nous nous soumettons à un audit de sécurité annuel et à au moins un scan de sécurité mensuel afin de vérifier que notre système et nos centres de données répondent aux exigences de sécurité des normes de sécurité individuelles des Associations de Cartes. Nonobstant toute stipulation contraire dans le présent Contrat, bien que nous appliquions les normes de sécurité les plus élevées du secteur, nous ne pouvons garantir que nos systèmes et centres de données soient sécurisés à 100 %.

5.2. Dans la mesure où notre Passerelle stocke, traite, a accès, ou transmet des Informations relatives aux Titulaires de Carte appartenant à une ou plusieurs Associations de Cartes en votre nom, nous garantissons que nous stockons, transmettons et traitons ces données conformément aux exigences de la norme PCI DSS. Nous garantissons qu'en tant que prestataire de Services et hébergeur de niveau 1 tel que défini par le PCI SSC, il est de notre responsabilité permanente de sécuriser les Informations relatives aux Titulaires de Carte conservées par notre Passerelle conformément à la norme PCI DSS.

5.3. Vous acceptez et vous engagez à ce que votre pare-feu autorise l'accès sortant vers toutes nos adresses IP de Passerelle, telles qu'elles peuvent être modifiées de temps en temps, afin que vous puissiez bénéficier de ces liaisons redondantes. Nous ne garantissons aucun niveau de service ni aucune exécution si l'accès du POS/PMS à la Passerelle est désactivé. Nonobstant les stipulations concernant la garantie énoncées dans la présente clause, toutes nos obligations relatives à ces garanties sont subordonnées à votre utilisation de la Passerelle conformément au présent Contrat et à nos instructions telles que fournies dans notre documentation. Nous ne sommes pas responsables et ne garantissons aucun logiciel ou matériel qui n'est pas produit, fourni ou fabriqué par nous.

5.4. En outre, vous acceptez d'assumer l'entière responsabilité du traitement hors ligne et/ou de tout service d'installation ou d'assistance à distance, y compris ceux effectués par nous, notamment notre solution hors ligne, et vous vous engagez à nous indemniser, à nous défendre et à nous dégager de toute responsabilité, ainsi que nos affiliées et chacun de nos dirigeants, administrateurs, employés et agents, contre toute réclamation découlant de tout ou partie des éléments suivants : (i) votre

acceptation de transactions hors ligne, (ii) et/ou des services d'installation ou d'assistance à distance liés aux Services de Passerelle, ou (iii) tout incident de sécurité des données lié aux Services de Passerelle (à l'exception d'un incident de sécurité des données confirmé survenant sur nos systèmes propriétaires). Pour éviter toute ambiguïté, nous ne sommes pas responsables des pertes, retards, erreurs, divergences ou autres problèmes découlant de votre utilisation du traitement hors ligne, ni de l'interruption ou de l'indisponibilité de cette utilisation, ni de l'utilisation de notre solution hors ligne.

5.5. Vous ne devez utiliser les Services de Passerelle que conformément au Contrat et à toute instruction fournie par nous, et vous ne devez pas (i) télécharger ou transmettre le Logiciel Sous Licence par voie électronique (que ce soit par connexion directe ou transmission de télécommunication) d'un dispositif informatique à un autre ; (ii) louer, donner en location, mettre à disposition en temps partagé, prêter ou transférer (sauf dans les cas prévus aux présentes) les Services de Passerelle ou toute partie ou fonctionnalité de ceux-ci à un tiers ; (iii) modifier, altérer, adapter, fusionner, décompiler ou procéder à la rétro-ingénierie du Logiciel Sous Licence ; ou (iv) copier ou reproduire de quelque manière que ce soit le Logiciel Sous Licence, en tout ou en partie, ou supprimer l'une de nos mentions de propriété intellectuelle, de droits d'auteur ou de marque déposée (à la seule exception que vous pouvez effectuer une (1) copie de sauvegarde à des fins de sécurité et d'archivage).

6. Suspension

6.1. Nous pouvons, sans préavis, suspendre votre accès à l'Équipement, au Logiciel et/ou à la Passerelle et/ou résilier le présent Service pour l'une des raisons suivantes : (i) utilisation illicite de l'Équipement, de la Passerelle ou des Services de Traitement ; (ii) modification non autorisée de l'Équipement ou installation de logiciels tiers non autorisés.

7. Généralités

7.1. Les présentes Conditions s'ajoutent aux conditions énoncées dans le Formulaire d'Adhésion du Commerçant et dans les Services d'Acquisition - Conditions Applicables. Sauf modification par les présentes, les conditions du Formulaire d'Adhésion du Commerçant et des Services d'Acquisition - Conditions Applicables restent inchangées.

7.2. Si vous avez connaissance d'un incident de sécurité des données vous concernant, ou concernant votre Partenaire PMS/POS ou tout autre tiers pertinent, en rapport avec la Passerelle ou

le Logiciel, vous devez nous en informer immédiatement et nous fournir toute information que nous pourrions vous demander en rapport avec cet incident de sécurité des données.